

La Médiation culturelle (Bruno Nassim Aboudrar, François Mairesse)

Véronique Goudinoux



Éditeur

Groupement d'intérêt scientifique (GIS)
Archives de la critique d'art

Édition électronique

URL : <http://critiquedart.revues.org/25548>

ISSN : 2265-9404

Référence électronique

Véronique Goudinoux, « La Médiation culturelle (Bruno Nassim Aboudrar, François Mairesse) », *Critique d'art* [En ligne], Toutes les notes de lecture en ligne, mis en ligne le 09 mai 2018, consulté le 15 mai 2017. URL : <http://critiquedart.revues.org/25548>

Ce document a été généré automatiquement le 15 mai 2017.

EN

La Médiation culturelle (Bruno Nassim Aboudrar, François Mairesse)

Véronique Goudinoux

- 1 Depuis plus d'une vingtaine d'années, la question de la médiation dans les institutions artistiques et culturelles (musées, théâtres, scènes, etc.) fait l'objet de recherches aboutissant à des publications d'intérêt varié. Celle-ci retient l'attention car elle ne disjoints pas de ses aspects pratiques les perspectives historique, sociologique, politique et esthétique concernant la médiation. En cela, le livre est passionnant, qui permet de réfléchir au développement des pratiques de médiation autrement qu'en termes, trop souvent rebattus, de techniques singulières. La question de la médiation est en effet captivante quand on l'analyse sous le registre, qui fut historiquement le sien, du *conflit*, la médiation étant alors comprise comme proposant des mesures équitables à deux parties qui s'opposent – Napoléon devenant par exemple « médiateur de la République helvétique ». Le médiateur culturel d'aujourd'hui tente non de résoudre un conflit mais de réduire l'éloignement entre des spectateurs perplexes et une culture supposée légitime, perçue par beaucoup comme difficile à saisir. C'est que – le livre se distingue en cela aussi d'autres ouvrages sur la question – la médiation culturelle est en fait un « projet politique » : depuis le début du XVIIIe siècle, certains philosophes ont avancé l'idée qu'une société harmonieuse se construit sur ce qu'aujourd'hui Jacques Rancière a désigné comme « le partage du sensible ». Pour d'autres, l'idée qu'une capacité d'appréciation des arts par le plus grand nombre forme la condition de l'instauration d'un état social apaisé et d'un régime politique équilibré. C'est dans cet héritage des Lumières, proposent les auteurs, qu'il faut replacer la question de la médiation culturelle, ce qui n'est pas sans colorer la description très fine des pratiques contemporaines de la médiation qu'ils engagent également.